

COMPTE-RENDU SOMMAIRE
de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 17 DECEMBRE 2015

L'assemblée communale s'est réunie publiquement le jeudi 17 décembre 2015, à 19 H 00, salle de réunions n° 1 de l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de M. Roger LITAUDON, Maire.

Tous les membres du Conseil municipal étaient présents à l'exception de Mme PERICHON (pouvoir à M. LITAUDON), Mme PARRET (à M. ALLAIN), M. LHOMME (à Mme CHATELAIN), Mme DIAT (à Mme LASSALLE), M. PERET (à M. MANUEL) et M. MONIER (à Mme JALLET).

I – Propos liminaires

M. le Maire accueille l'assemblée, il excuse différents conseillers ainsi que M. le Trésorier. Il explique que ce conseil sera le dernier de l'année et qu'il est en configuration spéciale dans la salle de réunions compte tenu du fait que le Salon d'honneur est occupé par une exposition d'affiches dans le cadre de l'élection du Conseil municipal des Enfants et que son déménagement aurait nécessité beaucoup de manutention.

II – Élection du secrétaire et du secrétaire-adjoint

Mme MARTINANT et Mme GIANNINA sont respectivement élues à ces fonctions à l'unanimité.

III –Compte-rendu de la précédente séance

A la demande de M. COURTADON, le compte-rendu de la précédente séance sera modifié dans son article XIII ; en effet, il conviendra de retirer la mention que les travaux avaient été programmés par l'ancienne municipalité.

Car si ces travaux avaient été proposés par les services techniques, ils n'avaient pas pour autant été validés par les élus.

Le reste du compte-rendu est approuvé par tous les membres présents qui avaient pris part à la réunion du 3 décembre 2015.

IV – Décisions prises par délégation

Pas de décision prise sous cette forme.

V – Ordre du jour complémentaire

Depuis le 3 décembre 2015, date d'envoi des convocations à la présente séance, un dossier a été instruit par la mairie et semble pouvoir être soumis à délibération sans attendre la tenue d'une autre réunion plénière, il s'agit de :

FINANCES

-Budget principal pour 2015 : D.M. n° 4.

VI – Marché public : fournitures de produits alimentaires au restaurant municipal : année 2016

Sur proposition du Maire et à l'unanimité, le Conseil procède à l'attribution des lots alimentaires du restaurant municipal pour l'année 2016.

M. le Maire précise que les fournisseurs ont été choisis sur la base du meilleur rapport qualité-prix et flexibilité. Seul le lot Fruits et légumes a posé un véritable problème de choix. Il a été demandé au Chef du restaurant de veiller à contrôler la qualité des produits et de faire remonter immédiatement à la Direction générale tout problème qui pourrait être constaté.

Lot N° 1 - Boucherie, 2 candidats

Retenu : COSERGA ZAC des Ancizes 03300 CREUZIER le NEUF

Lot N° 2 - Charcuterie, 4 candidats

Retenu : DISVAL / DS RHONE-ALPES Allée de la Minéralogie ZA Molina la Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE

Lot N° 3 Volailles fraîches, 4 candidats

Retenu : ALLIER VOLAILLES 9 rue David et Pérot 03110 ESCUROLLES

Lot N° 4 Produits laitiers, 1 candidat

Retenu : RHD LABO 289 allée de l'Industrie 42350 LA TALAUDIÈRE

Lot N° 5 Fruits et légumes, 3 candidats

Retenu : POMONA TERREAZUR avenue des Genévriers 74200 THONON les BAINS

Lot N° 6 Produits surgelés, 4 candidats

Retenu : DISVAL / DS RHONE ALPES Allée de la Minéralogie ZA Molina la Chazotte
42000 SAINT-ETIENNE

Lot N° 7 Epicerie, 3 candidats

Retenu : TRANSGOURMET CENTRE EST - ZA Robet 8 rue Jacques Cœur 03400 YZEURE

Lot N° 8 Pain et farine, 1 candidat

Retenu : DOUCEURS VARENNOISES 9 rue de Vouroux 03150 VARENNES SUR ALLIER

Sur proposition de M. le Maire et à l'unanimité, le Conseil approuve la 4^{ème} décision modificative du budget principal de la commune pour l'année 2015.

Cette modification consiste en des transferts de crédits de fonctionnement pour des achats pouvant s'investir

→ un écran LCD pour les écoles, 1 micro-ondes pour la garderie et un complément de crédits sur l'acquisition d'une carrellette.

Des changements d'imputations sont nécessaires pour le report sur 2016 des subventions de l'Etat et sont également inscrites les subventions notifiées, ce qui permet de diminuer l'enveloppe emprunt de 85 149,00 €.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 H 20.

M. le Maire souhaite à tout le monde de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Secrétaire de séance,



Dominique MARTINANT



Le Maire,

Roger LITAUDON

Transmission par courrier :

1 ex. par école communale pour l'information des personnels,
Sous-Préfecture (1 ex.),

M. le Responsable du Centre des finances publiques,

Transmission par messagerie électronique :

Les membres de la majorité municipale

Communauté de communes VARENNES-FORTERRE,

Mme GOUBY, responsable des services de la Comptabilité et du Personnel

Mme SIMON, service du personnel,

Médiathèque municipale,

Grégory DAVAUD (Site Internet de la collectivité),

Mme la correspondante de LA MONTAGNE.

Par courrier et par messagerie : M. COURTADON, Mme BELOT, M. CONSTANT et M. ALBERT,

Autres : Classements (3 ex.), Affichages (A5) : Hôtel-de-Ville, Restaurant municipal, Centre technique

